

Aubenas, le 12 juillet 2018

Madame, Monsieur, Chers parents,

L'année scolaire se termine avec son lot de satisfactions : les résultats aux examens sont bons voire excellents dans certaines filières, les souhaits de poursuite d'études de nos jeunes satisfaits pour la plupart. Avant que ne se referment les portes de notre lycée pour une pause estivale, nous avons aussi un grand nombre d'interrogations auxquelles nous devons répondre dans un avenir proche avec pour objectif de toujours mieux satisfaire les besoins des familles et des jeunes qui nous sont confiés.

Nous entrons dans une réforme conséquente qui va impacter l'ensemble de notre lycée polyvalent. La réforme de la voie générale et technologique tout comme la réforme de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage vont nous demander de nous adapter à de nouvelles organisations ; je souhaite que ces réformes constituent un outil au service de la réussite des jeunes dans leurs parcours d'orientation et dans leur insertion professionnelle. Avec l'ensemble de la communauté éducative, nous aurons à cœur d'utiliser les espaces de liberté offerts par ces réformes pour innover et toujours mieux accompagner les jeunes.

L'année scolaire 2018-19 sera placée sous le signe de la *Rencontre*.

Tout d'abord, la *Rencontre de l'Autre* ; en accueillant au quotidien plus de 1 000 jeunes et près de 120 adultes, c'est vers une *Rencontre Authentique* que j'oriente mes vœux.

Ensuite, la question prégnante de l'orientation dans un lycée polyvalent comme le nôtre suppose la *Rencontre de Soi* afin que chaque jeune apprenne à se connaître et puisse entreprendre une quête d'intériorité.

Enfin, c'est vers une *Rencontre Fraternelle* des jeunes et des membres de la communauté éducative qu'il me semble important de tendre en pensant notre responsabilité dans le monde contemporain et dans la construction du monde de demain : *être responsable, c'est faire grandir l'autre, être responsable c'est veiller les uns et les autres*<sup>1</sup>.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, Chers parents, de mon engagement au service des jeunes, des adultes de l'établissement et de vous-mêmes.

Je profite de ce courrier pour vous souhaiter un bel été.

Salutations bienveillantes.

Le Chef d'Établissement,



Jean-Marie Vangout

<sup>1</sup> Citation d'un adulte acteur de l'enseignement catholique lors du Séminaire de Vittel sur le thème « *Vivre autrement la responsabilité* », octobre 2017

## COURRIER DE RENTRÉE, ANNÉE SCOLAIRE 2018-19

**Documents à conserver**

**Vous trouverez ci-joint diverses informations et consignes pour l'année scolaire 2018-2019 :**

- Organisation de la rentrée / Informations année scolaire 2018-2019 (*pour tous les élèves*)
- Éléments relatifs à la vie scolaire
- Options et ateliers optionnels et précisions relatives aux enseignements d'exploration
- Courrier de l'APEL
  
- Brochure de la Mutuelle Saint Christophe (pour créer l'Espace Parents sur le site internet)
- Modalités d'accès à *Ecole Directe*-« *Espace Parents* »
- Rentrée des internes et rencontre des familles (*pour les internes seulement*)

**Documents à rendre**

**Des documents devront être restitués à la rentrée :**

- Autorisations de sorties pour les internes à remettre à Mme Rabelle Cathy, référente de l'internat.

## ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2018-2019

✓ **Rentrée des élèves/étudiants :**

**Mardi 4 septembre**

BTS	8h
Secondes	10h

Fin de la journée à 16h.

Début des cours le jeudi 6 septembre selon l'emploi du temps communiqué.

Vendredi 8 septembre : Journée d'intégration des BTS, les éléments d'informations relatifs à cette journée seront communiqués lors de la rentrée.

**Mercredi 5 septembre**

Fin de la matinée à 11h55

Premières	9h30
Terminales :	10h30

➤➤ Reprise le jeudi 6 septembre selon l'emploi du temps communiqué.

✓ **Livres et fournitures :**

Les élèves doivent avoir acheté leurs manuels (si disponibles) avant la rentrée.  
Le jour de la rentrée, ils viennent avec de quoi écrire.

✓ **Emploi du temps :**

Il est remis le jour de la rentrée.

✓ **Carnet de bord & Règlement intérieur :**

Ce document sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Ils doivent le tenir en bon état et l'avoir en permanence sur eux. Vous aurez à prendre connaissance de diverses pages et les signer.

✓ **Fiche de vie scolaire :**

Les élèves et leur(s) responsable(s) légal(aux) devront impérativement compléter et signer la fiche de vie scolaire ci-jointe ; cette fiche est à remettre au professeur principal au plus tard le lundi 10 septembre, dûment complétée et signée.

## INFORMATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

**Ouverture du lycée :**

Lundi, mardi et jeudi : 7h30 – 12h00 / 12h30 – 18h00  
Mercredi : 7h30 – 12h00 / 13h00 – 17h00  
Vendredi : 7h30 – 12h00 / 12h30 – 17h00

**Ouverture de l'accueil administratif:**

Lundi, mardi et jeudi : 7h45 – 18h00  
Mercredi et vendredi : 7h45 – 17h00

**Certificats de scolarité :**

Deux certificats de scolarité seront remis aux élèves à la pré-rentree. Il n'en sera pas délivré d'autres pendant l'année scolaire. Dans l'espace *EcoleDirecte*, vous pourrez accéder à ce document de manière permanente.

# DATES A RETENIR-ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

## Relations avec les familles :

Le lycée propose des rencontres programmées dans l'année :

CLASSES	RENCONTRES	DATES
<b>Formation des parents correspondants suivie de l'assemblée générale de l'A.P.E.L.</b>		Jeudi 11 octobre, 18h30 Amphithéâtre
<b>Secondes</b>	Réunion de rentrée avec le Directeur, la Directrice-adjointe et les professeurs. <i>En présence uniquement des parents.</i>	Lundi 17 septembre, 18h (en présence uniquement des parents)-Amphithéâtre
	Rencontres parents-professeurs (sur inscription*)	Vendredi 21 décembre, 13h-19h
	Réunion « <i>Orientation après la classe de 2<sup>nde</sup></i> » et présentation de la réforme baccalauréat 2021.	Jeudi 7 février, 18h
	Rencontre parents-professeurs principaux (sur inscription*)	Lundi 1 <sup>er</sup> avril, 17h-20h
<b>Premières</b>	Réunion de rentrée avec le Directeur, la Directrice-Adjointe et les professeurs. <i>En présence uniquement des parents.</i>	Jeudi 13 septembre, 18h Amphithéâtre
	Rencontres parents-professeurs (sur inscription*)	Jeudi 6 décembre, 16h-20h
	Rencontres parents-professeurs principaux (sur inscription*)	Lundi 1 <sup>er</sup> avril, 17h-20h
<b>Terminales</b>	Rencontres parents professeurs principaux (sur inscription)	Lundi 3 décembre, 17h-20h
	Réunion d'information sur l'orientation après la terminale et la procédure d'admission post-bac (Parcoursup) uniquement pour les <u>familles</u> des élèves de la voie générale	Mardi 15 janvier, 18h
	Réunion d'information sur l'orientation après la terminale et la procédure d'admission post-bac (Parcoursup) uniquement pour les <u>familles</u> des élèves de la voie technologique	Jeudi 17 janvier, 18h
	Rencontres parents-professeurs principaux (sur inscription*)	Jeudi 14 février, 16h-20h

\* les inscriptions se font via EcoleDirecte-via « l'Espace Parents »

Les rencontres parents-professeurs permettent de faire un bilan individuel et étudier d'éventuelles mesures à prendre pour la réussite de chaque élève.

**La communication entre l'établissement et les familles se fait essentiellement via *EcoleDirecte*.**

**Pour les nouveaux élèves,** vous trouverez ci-joint un courrier avec vos identifiants de connexion (distincts de ceux de votre enfant, qui lui seront remis à la rentrée). Ce service sera consultable dans le courant du mois de septembre.

**Pour les élèves déjà scolarisés au sein de l'établissement,** les identifiants Ecole Directe « parents et enfant », demeurent inchangés (vous pourrez utiliser les identifiants délivrés au cours de l'année scolaire 2017-2018). Ce service sera consultable dans le courant du mois de septembre.

À tout moment, il est possible de demander un rendez-vous auprès d'un professeur, du professeur principal par l'intermédiaire du carnet de bord ou de la messagerie *EcoleDirecte*.

## Dates des vacances scolaires :

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

*Toussaint : du vendredi 19 octobre au lundi 5 novembre*

*Noël : du vendredi 21 décembre au lundi 7 janvier 2019*

*Hiver : du vendredi 15 février au lundi 4 mars*

*Printemps : du vendredi 12 avril au lundi 29 avril*

## Attention :



- **En raison de deux journées pédagogiques, les élèves n'auront pas cours lundi 29 et mardi 30 avril 2019. Reprise des cours le jeudi 2 mai selon l'emploi du temps habituel.**
- **En raison du Pont de l'ascension, les élèves n'auront pas cours le vendredi 31 mai 2019. Reprise des cours lundi 3 juin selon EDT habituel.**



Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité (ou votre enfant a souhaité) qu'à la rentrée prochaine, il puisse se retrouver avec tel(le) ou tel(le) camarade. Nous vous rappelons que nous ne sommes pas en capacité de satisfaire ce type de demande étant donné le nombre d'élèves à répartir dans nos classes ainsi que les multiples contraintes et priorités d'ordre pédagogique et organisationnelles.

De nombreux critères sont pris en compte, des affinités, les activités extra-scolaires ou le covoiturage ne peuvent être une priorité absolue.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

#### **Carnet de bord et École Directe :**

Un carnet de bord est remis à chaque élève le jour de la rentrée. Les retards, les absences, les informations et observations des enseignants et du service de la vie scolaire s'effectueront par cet intermédiaire. Un grand nombre d'informations est également disponible sur l'espace Vie Scolaire d'École Directe. Nous vous demandons de contrôler régulièrement ces deux outils.

➤ Que faire si...

#### **... votre enfant est absent :**

- Prévenir le Lycée, dans les meilleurs délais,  
au 04 75 93 17 47  
ou par courriel : [survlgt@lycee-julesfroment.fr](mailto:survlgt@lycee-julesfroment.fr) ou Ecole Directe « Vie Scolaire »
- Remplir et signer carnet de bord de votre enfant,
- S'assurer que votre enfant a bien remis à la vie scolaire son justificatif d'absence et récupéré les cours.

#### **... vous souhaitez, en cours d'année, modifier le régime ou les autorisations d'entrées-sorties de votre enfant :**

Présenter impérativement une pièce écrite au service de la vie scolaire. Aucune modification ne sera prise en compte, sans une demande écrite effectuée par les responsables légaux. Vous pouvez également retirer un nouvel exemplaire de la fiche vie scolaire 2018-2019 auprès de la Coordinatrice de Vie Scolaire.

#### **RAPPEL :**

*Retards* : La ponctualité est un critère de réussite et une marque de respect à l'égard des autres. Aussi, tout élève retardataire devra se présenter impérativement au bureau de la vie scolaire et pourra être orienté en étude. Il rejoindra la classe pour le cours suivant.

D'autre part, nous vous demandons de nous signaler rapidement tout changement de situation familiale, ou tout changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques.

#### **POINT ÉCOUTE :**

Un point écoute anonyme et gratuit animé par des infirmières spécialisées se tient dans l'établissement, un mardi sur deux pour accueillir les jeunes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

La Directrice-Adjointe, Magali Ubeda

Objet : options et ateliers optionnels

Aubenas, le 12 juillet 2018

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit pour la rentrée prochaine dans notre établissement.

Vous avez, lors de l'inscription ou de la ré-inscription, effectué des choix d'options, de langues vivantes, d'enseignements d'exploration...

Un certain nombre d'enseignements optionnels et ateliers pourront être choisis début septembre sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps communiqué ; **le choix d'un(e) option/atelier facultatif(ve) engage la présence de l'élève tout au long de l'année.**

- L'option Arts-Plastiques, ouverte à tous les élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale avec une compatibilité spécifique établie pour les élèves de la série littéraire. Cet enseignement permet de présenter l'épreuve facultative d'arts plastiques au baccalauréat.
- Des modules de Préparation aux concours d'entrée aux Instituts de Sciences Politiques pour les élèves de terminales générales.
- Des modules de Préparation à la poursuite d'études scientifiques, notamment en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et Prépa-intégrées des écoles d'ingénieurs seront proposés aux élèves de terminale S plusieurs mercredis après-midi dans l'année (calendrier communiqué ultérieurement).
- L'atelier Cinémédia-Manga, ouvert à tous dès la classe de 2<sup>nde</sup> .
- L'atelier Langue des Signes Française, ouvert à tous dès la seconde. La LSF est une langue à part entière et un des piliers de l'identité de la culture sourde. Cet enseignement permet de présenter l'épreuve facultative au baccalauréat.
- L'Association Sportive propose des activités et rencontres inter-lycées (généralement le mercredi à 13h). Le planning annuel sera communiqué mi-septembre ; les inscriptions sont hebdomadaires auprès des enseignants d'EPS.
- La possibilité de suivre des enseignements linguistiques afin de présenter des examens et l'obtention de diplômes reconnus au niveau international tant dans les études universitaires que dans le domaine professionnel :
  - pour tous les élèves dès la 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>ère</sup>, l'enseignement permettant de présenter le DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Étrangère) - diplôme officiel, de maîtrise de la langue espagnole, accrédité par le Ministère de l'éducation, de la culture et des sports espagnol. L'Institut Cervantes et l'Université de Salamanque en Espagne organisent les convocations, l'élaboration et la correction des examens. La préparation à ce diplôme s'effectue à raison d'une heure chaque semaine.
  - pour tous les élèves de section européenne en 1<sup>ère</sup>, l'enseignement permettant de présenter le CAE (Certificate of Advanced English) et/ou le FIRST (First Certificate) ;L'obtention de ces diplômes valide au niveau international la maîtrise de la langue.

**NB** : les horaires et modalités de déroulement des options et ateliers optionnels seront communiqués à la rentrée.

Cher parent,

L'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L) vous souhaite :

**Bienvenue au Lycée polyvalent Jules Froment,  
enseignement général, technologique et professionnel, unité de formation en apprentissage.**

Chaque famille en est membre, la cotisation est de 25 €, elle comprend un abonnement au magazine « Famille et Éducation », premier magazine national d'éducation.

L'A.P.E.L joue un rôle dans l'organisation et la vie du lycée :

- Son ou sa Présidente est membre de droit de l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C) en charge du fonctionnement matériel du lycée ;
- Il ou elle fait également partie du Conseil d'établissement où siègent enseignants et élèves et participe à ce titre au Conseil de discipline ;
- Les représentants de l'A.P.E.L siègent également aux commissions d'appels annuelles, chargées d'examiner les requêtes des familles en désaccord avec la décision du Conseil de classe du troisième trimestre ;
- L'A.P.E.L recrute et forme les parents correspondants de classe qui participent aux conseils de classe trimestriels ;
- L'A.P.E.L accueille les nouveaux parents, avec l'équipe éducative, à la Journée « Portes Ouvertes » du lycée et à son assemblée générale de rentrée avant la Toussaint ;
- L'A.P.EL organise la Bourse aux livres ;
- L'A.P.E.L participe aussi au Forum des métiers, qui a lieu tous les 3 ans.
- **ET surtout l'A.P.E.L. accueille les jeunes au B.D.I. Orientation** (Bureau de Documentation et d'Information).

Le montant de votre cotisation est entièrement redistribué sous forme de subventions et d'aides à toutes sortes de projets en faveur des élèves.

Mais l'A.P.E.L, c'est aussi un lien entre parents, un lien de convivialité et d'échange.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous à l'**assemblée générale de rentrée le Jeudi 11 octobre 2018 à 19h30 sur le site de l'enseignement général et technologique**, où nous nous retrouverons pour un moment convivial.

A cette occasion les parents correspondants de classe bénéficieront d'un temps de formation et découvriront également l'utilisation du logiciel d'orientation *Inforizon*, reconnu d'Intérêt Pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous vous assurons, cher parent, de nos sentiments les meilleurs.

Aubenas, le 12 juillet 2018,

Sophie BALMELLE, Présidente.



## L'assurance scolaire de votre enfant

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2018-2019,  **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

### Découvrez les garanties qui protègent votre enfant :

Dès le mois de mai 2018, rendez-vous sur l'Espace parents de [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr), pour connaître les garanties et le tarif de l'assurance scolaire de votre enfant.

### Les avantages de l'assurance scolaire Saint-Christophe :

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché

#### Des garanties essentielles pour accompagner votre enfant dans sa scolarité...

- la prise en charge des frais d'optiques et dentaires,
- le remboursement des soins et frais médicaux,
- le remboursement des frais de remise à niveau scolaire,
- un capital invalidité permanente ou décès suite à un accident.

#### Selon la formule disponible dans votre établissement scolaire, votre enfant est aussi protégé :

- en cas d'agression ou de racket à l'école ou sur un son trajet,
- lors de la détérioration ou le vol de son instrument de musique durant les cours (dans l'établissement ou à l'école de musique),
- en cas d'atteinte à son e-réputation (diffamations, injures sur internet).

#### Une couverture 24h/24h, 365 jours par an, dans le monde entier en tous lieux et toutes circonstances :

- pendant les activités scolaires : sport, sortie, voyage, classe verte...
- durant les activités facultatives, extra-scolaires\* ou péri-scolaires dans ou en dehors de l'école : étude, cantine, centre de loisirs...
- et dans le cadre de la vie privée : trajets école-domicile, au domicile, durant ses activités sportives (seul ou en club), les vacances et le week-end.

#### Un espace en ligne dédié aux parents pour obtenir des attestations et établir vos déclarations

\* A l'exclusion d'activités professionnelles ou agricoles non organisées par l'établissement

### Pour plus d'infos sur l'assurance scolaire, connectez-vous sur l'Espace parents :

**un espace spécialement dédié accessible depuis la page d'accueil de notre site [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr) pour :**

- prendre connaissance des garanties couvrant votre enfant,
- obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire,
- télécharger et imprimer une attestation d'assurance.
- Déclarer un accident

### Saint-Christophe, c'est aussi

des contrats d'assurance pour les particuliers dans leur vie quotidienne



Garantie des  
Accidents de la Vie



Automobile



Habitation



Santé

Demandez un conseil  
personnalisé en appelant  
le **01 56 24 76 00**

Ou réalisez un devis sur  
[www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)